

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 018-200091270-20250925-2025_018-DE



smeoaccl

Rapport
sur le Prix
et la
Qualité du
SPANC

2024

Syndicat Mixte Eau et
Assainissement non collectif de
Châteauneuf sur Cher – Lapan

Comité syndical du 16/09/2025

**Salle polyvalente de Saint Loup
des Chaumes**

RPQS 2024 – SPANC



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher – Lapan (SMEACL)
- Caractéristiques : Syndicat mixte fermé à la carte
- Compétences liées au service : Contrôles des installations d'assainissement non collectif
- Pas de commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

1. Présentation du territoire desservi



- Chalivoy-Milon, Chezal-Benoît, Chârost, Contres, commune nouvelle de Osmary (fusion avec Lugny-Bourbonnais), Raymond, Saint-Ambroix, Saint-Denis-de-Palin, Saint-Germain-des-Bois et Senneçay.
- Communauté de communes ARNON BOISCHAUT CHER : Chambon, Chavannes, Châteauneuf-sur-Cher, commune nouvelle de Corquoy (fusion avec Sainte-Lunaise), Crézançay-sur-Cher, La Celle-Condé, Lapan, Levet, Lignières, Montlouis, Saint-Baudel, Saint-Loup-des-Chaumes, Saint-Symphorien, Serruelles, Uzay-le-Venon, Vallenay, Venesmes, Villecelin.

2. Mode de gestion du service



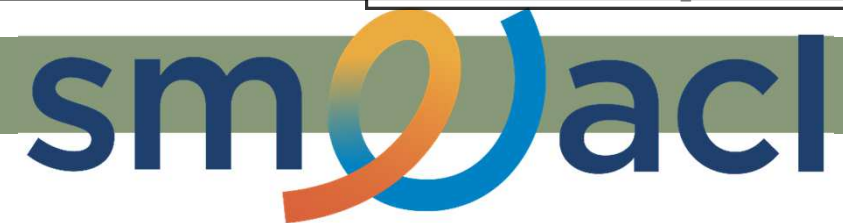
Le service est exploité « en régie par entreprise privée »

- Marché public de prestations de services
- Nom du titulaire du contrat : VEOLIA
- Date de notification du contrat au titulaire: 19/07/2022
- Date effective de fin de contrat : 19/07/2026
- Le marché est non reconductible

Nature exacte de la mission du prestataire :

→ Contrôles des installations d'assainissement non collectif

3. Estimation de la population desservie

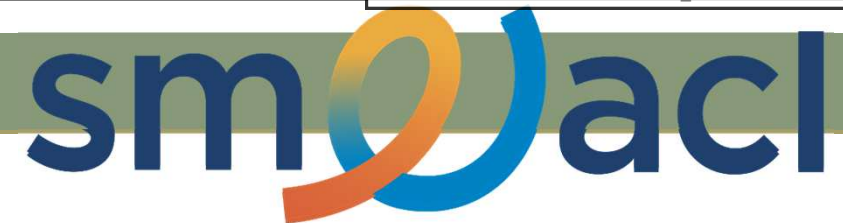


Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 7 490 logements, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 12 478.

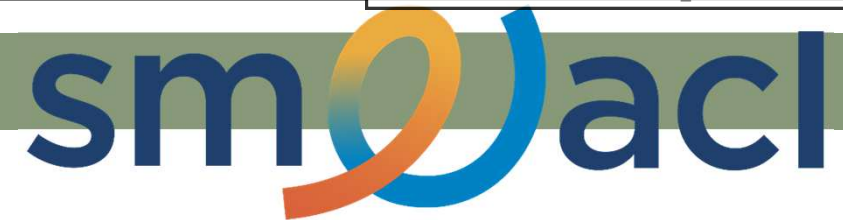
Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapportée à la population totale du territoire couvert par le service) est de 60,03 % au 31/12/2024.

4. Indice de mise en œuvre de l'ANC



		2023	2024
20	Délimitation des zones d'assainissement par une délibération	Oui	<u>Oui</u>
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	<u>Oui</u>
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	<u>Oui</u>
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	<u>Oui</u>
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	<u>Non</u>
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	<u>Non</u>
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	<u>Non</u>

5. Tarifs des prestations du service

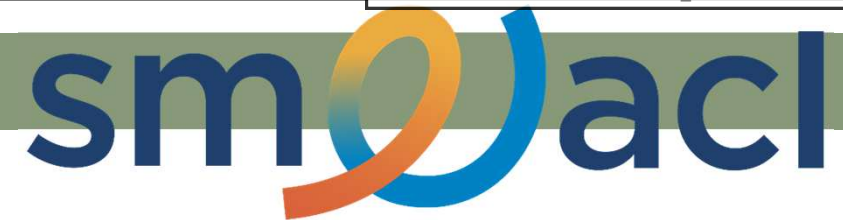


au 01/01/2025

Délibération 2022_024 du 22/09/2022

Installations « neuves »	Etude de conception avec étude de sol	220,00 €
	Etude de conception sans étude de sol	80,00 €
	Contrôle de conception si changement de filière	55,00 €
	Contrôle de la bonne exécution des travaux	120,00 €
	Contre-visite	95,00 €
Installations « existantes »	Contrôle périodique de bon fonctionnement (tous les 8 ans)	120,00 €
	Diagnostic dans le cadre de la vente	250,00 €

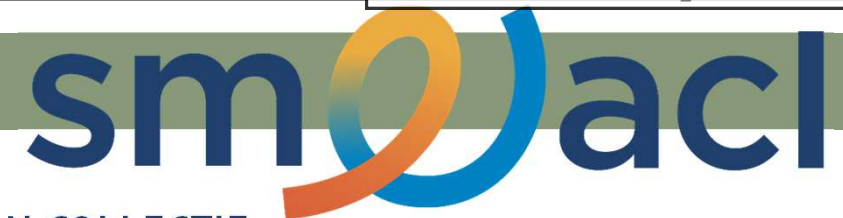
6. Données financières du service



Montant des recettes issues de la facturation ANC

	Montant en €	Nb prestations
Contrôle périodique de bon fonctionnement	52 680,00	439
Diagnostic dans le cadre de la vente	19 750,00	79
Contrôle de conception avec étude de sol – 1 ^{er} projet	2 640,00	12
Contrôle de conception sans étude de sol – 1 ^{er} projet	640,00	8
Contrôle de conception – 2 nd projet	220,00	4
Contrôle de la bonne exécution	1 680,00	17
Contre- visite	190,00	2
	78 160,00	

7. Indicateurs de performance



TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

→ Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

7bis. Indicateurs de performance

**EXERCICE 2024**

Nombre d'installation contrôlées conformes ou mise en conformité
(dans le cadre des diagnostics vente ou des contrôles périodiques ou des contrôles de bonne exécution)

68

Nombre installations contrôlées depuis la création du service *

2 510

Nombre d'installations contrôlées ne présentant pas de danger pour la santé des personnes ou des risques avérés de pollution de l'environnement (sur les 439 contrôles périodiques réalisés en 2024 soit 71,3 %)

313

Taux de conformité (soit 68 installations sur les 439 contrôlées)

15,48 %

** Les campagnes de contrôles périodiques de bon fonctionnement ont repris en 2024*

8. Mise en conformité des ouvrages en 2024



- 24 projets ont été initiés visant la mise en conformité
- 17 installations ont été réalisées en intégralité soit 4 dans le cadre d'une demande de permis de construire et 13 dans le cadre d'une réhabilitation de l'existant.
- 17 dispositifs ont été contrôlés CONFORMES suivant le type des filières suivantes :

TYPE DE FILIERES :	Tranchées d'épandage à faible profondeur	0
	Lit d'épandage	0
	Lit filtrant non drainé à flux vertical	7
	Lit filtrant drainé à flux vertical	3
	Lit filtrant drainé à flux horizontal	0
	Terre d'infiltration	0
	Filière compacte ou micro-station	7
	Filière plantée	0
	Autres (fosse étanche)	0

smo)acl

Merci pour votre
attention et à
votre attention
pour répondre à
toutes vos
questions.

2024

Syndicat Mixte Eau et
Assainissement non collectif de
Châteauneuf sur Cher – Lapan

Comité syndical du 16/09/2025

**Salle polyvalente de Saint Loup
des Chaumes**